

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ANNÉE 2024/2025

La liste des pièces justificatives ci-dessous est à consulter pour une inscription effectuée via le formulaire d'inscription. Lorsqu'il s'agit d'une inscription sur la plateforme en ligne, la liste des pièces est automatiquement générée [sur la plateforme de dépôt des pièces](#), que l'étudiant.e soit Primo ou Reins.

 En cas de modification d'une inscription effectuée en ligne, certaines pièces justificatives peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction des modifications effectuées.

Pour information, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, l'usage de faux est constitutif d'un délit "

N°	Libellé pièce justificative	Primo	Reins
Pour tous les étudiant.e.s peu importe la situation			
00069	Formulaire d'inscription 2024/2025 complété et signé.	X	X
00043	Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour.	X	
00038	Attestation 2024/2025 de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) qui comporte un QR code (<i>sauf personnes relevant de la formation continue ou en contrat de professionnalisation</i>).	X	X
99999	1 photo d'identité (de face, sur fond uni) au format JPEG.	X	
↓ Titre d'accès à fournir selon le niveau de formation et/ou le type de diplôme obtenu ↓			
00042	Etudiant.e titulaire d'un baccalauréat français ou d'un DAEU : Relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (pour une inscription en licence 1, BUT1 ou PASS) sur lequel figure l'INES.	X	
00044	Etudiant.e titulaire d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat : Diplôme justifiant l'admission obligatoirement traduit par un.e traducteur.rice assermenté.e.	X	
00046	Etudiant.e admis dans une formation sélective nécessitant un autre diplôme supérieur (<i>exemple : si admission dans un master 1, le niveau licence 3 est obligatoirement requis</i>) : Relevé de notes ou attestation de réussite du titre d'accès permettant l'inscription dans la filière d'admission.	X	X
Si vous êtes dans l'une de ces situations : pièce à fournir obligatoirement			
00007	Etudiant.e français.e ET âgé.e de moins de 25 ans : Certificat de participation à la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou du « Service National Universel » (SNU).	X	
00045	Etudiant.e français.e n'ayant pas encore effectué sa JDC ou SNU : Attestation de recensement.	X	
00008	Etudiant.e boursier.ère (que ce soit du CROUS sur critères sociaux ou du Gouvernement Français ou du ministère de la santé ou de l'IDEX ou du programme « Bienvenue en France ») : Attestation de bourse 2024/2025 sur laquelle est mentionné le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA. En l'absence de justificatif, l'étudiant.e ne peut pas être considéré.e comme boursier.ère. Il/Elle doit donc régler l'intégralité des droits universitaires pour être inscrit.e car impossible de bénéficier de l'exonération des droits d'inscription sans fournir cette pièce.	X	X
00032	Etudiant.e en formation continue ou reprise d'études ou alternance ou VAE ou VES : fiche d'autorisation d'inscription délivrée par le service FC de la composante ou la DFCA de l'UGA	X	X
00022	Etudiant.e ayant déjà été inscrit.e dans une autre université française : Fiche de transfert départ de l'université d'origine ou fiche de transfert arrivée de l'UGA (à récupérer auprès de la composante de l'UGA dans laquelle vous avez été admis.e) et à envoyer pour signature à votre établissement d'origine.	X	X
00016	Pupille de la nation : Carte de pupille de la nation.	X	X

00017	Personne en situation de handicap : « Carte Mobilité Inclusion » sur laquelle figure la mention « Invalidité ».	X	X
00034	Etudiant.e bénéficiant du statut de réfugié.e ou apatride, demandeur d'asile , sous protection subsidiaire, sous protection internationale ou étudiant.e en provenance d'Ukraine sous protection temporaire : Document attestant la situation.	X	X
00019	Etudiant.e en Master 2 MEEF 1 ^{er} ou 2 nd degré et DU MEEF 1 ^{er} ou 2 nd degré en alternance : Justificatif d'admission au concours.	X	X
00024	Etudiant.e inscrit.e en parallèle dans une autre université : Cas 1 si université : copie du certificat de scolarité et du décompte des droits payés. Cas 2 si autre établissement (IFSI, CPGE etc...) : copie du certificat de scolarité.	X	X
00036	Etudiant.e en année de césure : Contrat de césure signé.	X	X
00066	Etudiant.e en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 - (inscrit.e dans un autre établissement au 1 ^{er} semestre) ou CU étudiant.e UGA : Certificat de scolarité et décompte des droits déjà acquittés.	X	X
00047	Etudiant.e en contrat de professionnalisation : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
00048	Etudiant.e en contrat d'apprentissage : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
00049	Etudiant.e extracommunautaire - Rattachement à un.e citoyen.ne de l'UE / EEE / Suisse « Carte de séjour de membre de la famille d'un.e citoyen.ne de l'Union / EEE / Suisse » Ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CE ».	X	X
00050	Etudiant.e extracommunautaire – Résident.e longue durée (ou son enfant) « Carte de résident.e longue durée – UE » ou « certificat de résidence algérien » + si enfant de cette personne → preuve de la filiation (extrait d'acte de naissance ou livret de famille traduit en français).	X	X
00051	Etudiant.e extracommunautaire Domicilié.e fiscalement en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2024 3 avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) pour les années 2022-2023-2024 (sur revenus 2021-2022-2023).	X	X
00052	Etudiant.e extracommunautaire Rattaché.e à un foyer fiscal en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2024 3 avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel la personne est rattachée (avec une adresse en France) + copie de la déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée.	X	X
00058	Etudiant.e extracommunautaire boursier.ère de l'ambassade de France Attestation de Bourse de l'Ambassade de France pour l'exonération partielle.	X	X
00053	Etudiant.e extracommunautaire inscrit.e en France en 2018/2019 Carte d'étudiant.e ou attestation d'inscription 2018-2019 indiquant l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France.	X	X
00059	Etudiant.e extracommunautaire Québécois.e Copie du passeport Canadien + carte d'assurance maladie.	X	X
00054	Etudiant.e extracommunautaire qui n'entre dans aucune des situations précédemment citées : Formulaire UGA de demande d'exonération des droits différenciés 2024/2025.	X	X

 D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées, qui sont propres à chaque composante. Dans ce cas-là, votre scolarité vous communiquera la liste des pièces supplémentaires à fournir à la suite de votre inscription.